



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 avril 2012 — N° 95

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Journée des auxiliaires aux services de santé et sociaux.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration afin de souligner la 46^e édition du Festival Folifrets Chibougamau–Baie-James qui s’est tenu du 2 au 10 mars dernier à Chibougamau.

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) fait une déclaration concernant la Semaine de l’action bénévole et du prix Hommage bénévolat.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Centre d’action bénévole de Saint-Jean.

M. Rathé (Blainville) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de La Popote à Roland.

18 avril 2012

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la planification préalable des soins.

M. Simard (Richelieu) fait une déclaration afin de féliciter deux artisans de la station radiophonique CJSO de Sorel-Tracy, Jocelyne Lambert et Jean Lemay, pour leurs 25 ans au micro.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration afin de souligner l'implication du président fondateur de l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux, M. Guy-Paul Brouillette.

À 9 h 54, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 15.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

18 avril 2012

n° 63 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et diverses dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 63.

M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 67 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 67.

Dépôts de documents

M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011.

(Dépôt n° 1202-20120418)

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh, pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2013.

(Dépôt n° 1203-20120418)

18 avril 2012

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} mars 2012 par M. Villeneuve (Berthier), concernant l'utilisation des poissons appâts pour la pêche sportive.

(Dépôt n° 1204-20120418)

Dépôts de pétitions

Deux extraits de pétition concernant la protection de l'écosystème du bassin de Chambly sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 172 citoyens et citoyennes du Québec, par M. St-Arnaud (Chambly);
(Dépôt n° 1205-20120418)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 890 citoyens et citoyennes du Québec, par M. St-Arnaud (Chambly).
(Dépôt n° 1206-20120418)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Gauvreau (Groulx) une demande d'intervention sur une question de fait personnel. La demande porte sur des propos qu'a tenu le ministre de la Justice en Chambre le 17 avril 2012, alors qu'il faisait référence à la situation du député de Groulx.

M. le Président déclare cette demande irrecevable. Le député prétend que les propos tenus lors de la séance du 17 avril 2012 constitueraient une forme d'attaque ou d'accusation à son endroit. À la lecture des citations incluses dans l'avis, la présidence ne peut conclure qu'il s'agit comme tel d'accusation à l'encontre du député de Groulx donnant ouverture à une question de fait personnel. Par ailleurs, la jurisprudence a déjà déterminé qu'un député ne peut avoir recours à la question de fait personnel parce qu'il considère comme injurieux, mensongers ou offensants des propos tenus à son endroit dans le cadre des débats parlementaires.

18 avril 2012

La présidence rappelle à tous les dispositions du paragraphe 5 de l'article 35 qui prévoit que « le député qui a la parole ne peut attaquer la conduite d'un député, si ce n'est par une motion mettant sa conduite en question ».

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Pagé (Labelle), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à l'ancien
joueur du Canadien de Montréal, Émile « Butch » Bouchard.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Khadir (Mercier) et M. Bonnardel (Shefford), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le mois
de sensibilisation au cancer qui se déroule tout le mois d'avril;

18 avril 2012

QU'elle rappelle qu'il s'agit de la première cause de mortalité au Québec et que plus de 52 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer cette année;

QUE dans la lutte contre le cancer, il est impératif de miser à la fois sur l'accès à des soins de qualité et sur la prévention par la promotion de saines habitudes de vie, d'une saine alimentation, de l'activité physique régulière et de l'abandon du tabac;

QU'elle tienne à signifier à tous nos concitoyens touchés par le cancer, combien nous sommes solidaires à leur lutte.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) présente une motion conjointement avec M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier), concernant le financement des partis politiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude du volet « Affaires autochtones » des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif, puis du volet « Réforme des institutions démocratiques » des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif, et enfin du volet « Accès à l'information » des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif;

18 avril 2012

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du ministère des Transports;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude du volet « Développement du loisir et du sport » des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de compléter l'étude du volet « Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire » des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude du volet « Énergie » des crédits budgétaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude du volet « Santé » des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux.

À 11 h 39, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 avril 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON